

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE

SEANCE DU 15 avril 2019

DELIBERATION N°2019-22 DU COMITE SYNDICAL

Proposition AMEL SFR

Le comité syndical, légalement convoqué le 10 avril 2019 s'est réuni en séance publique à Nevers, le 15 avril 2019 à 17h00, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien BAZIN,
Daniel BOURGEOIS,
Isabelle BONNICEL,
Vanessa LOUIS-SIDNEY,
Gilles NOËL,
Sébastien GOSSET,
Alain REININGER,
Virginie PACQUET (arrivée 17h30)

Jean-François DUBOIS,
Pascal MOREL,
Nathalie FOREST,
Régine ROY,
Denis THURIOT (arrivée 17h10),
Alain BOURCIER,
Pascal CHARTIER

Était excusé : M. Guy HOURCABIE

Pouvoir de M. Patrice JOLY à M. Fabien BAZIN,
Pouvoir de M. Jean-Charles ROCHARD à Mme Isabelle BONNICEL,
Pouvoir de M. François DUMARAIS à Mme Régine ROY.

Secrétaire de Séance : Vanessa LOUIS-SIDNEY

Le quorum étant atteint, la séance débute à 17H00

◆◆◆◆◆◆◆◆

Vu le courrier du 1^{er} Ministre,
Vu la proposition initiale de SFR
Vu les courriers des opérateurs, Altitude Infrastructures, Axione et Orange,
Vu le Courrier de SFR reportant la date de réponse de Nièvre Numérique,

Vu la présentation du Délégué général de l'AVICCA,
Vu la présentation des analyses des propositions par le Cabinet IDATE.

Considérant qu'il s'agit d'évoquer les manifestations spontanées d'engagements locaux des opérateurs SFR, Altitude Infrastructures, Orange, Axione.

Fabien BAZIN, président de Nièvre numérique explique que le dossier bouge d'heure en heure.

Deux nouveautés sont à présenter.

- 1) SFR a informé Nièvre numérique que son conseil d'administration se réunit mercredi 17 avril à 14H00.
- 2) La société Altitude Infrastructures, opérateur retenu à ce jour par l'Etat avec l'avis de l'Arcep pour l'AMEL de la Côte d'Or, doit transmettre une version affinée de sa proposition mardi 16 Avril en fin de matinée.

Quatre opérateurs sont intéressés pour investir dans le département de la Nièvre :

- SFR et Altitude Infrastructures par des « AMEL » c'est-à-dire par des investissements sur fonds propre dans un réseau privé,
- ORANGE ET AXIONE au titre d'une délégation de services publics (DSP) pour la construction d'un réseau public couvrant la totalité des prises FTTH qui restent à déployer sur le département.

Les offres de SFR et d'Altitude ont évolué depuis la semaine dernière, il est donc avisé de prendre le temps nécessaire pour étudier les propositions, réfléchir sur les stratégies à adopter « AMEL » ou « DSP » et bénéficier de toutes les améliorations possibles des offres reçues.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE DE

- Donner mandat à Fabien BAZIN, président de Nièvre Numérique, pour continuer à négocier sur les trois points suivants :
 - 1) Engagement ferme de SFR à débiter très rapidement le déploiement des 45 000 prises,
 - 2) Négocier le taux de raccordement long,
 - 3) Avoir une réponse de la Préfète de la Nièvre sur l'absence de mise en concurrence de cette offre.
- De tenir la prochaine réunion du comité syndical le 17 Avril 2019 à partir de 10H30

ADOPTE :

Nombre de voix pour : 18 dont 3
pouvoirs

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

**DELIBERATION
PUBLIEE LE**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 04/06/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 04/06/2019

**LE PRESIDENT
DU SYNDICAT MIXTE**